

BILAN D'ACTIVITÉ

M. PINEL, Secrétaire général FDC16

Mesdames, Messieurs,

Une nouvelle fois, je vais vous présenter l'activité de votre fédération au cours de la saison écoulée, mais aussi les éléments relatifs à l'impact de la loi chasse sur notre activité à venir.

Nous œuvrons pour que la chasse soit reconnue, qu'elle contribue à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique et qu'elle reste une activité de loisirs accessible à tous, même si nous avons de plus en plus d'obligations.

L'année dernière, à cette même tribune, notre président vous a détaillé tout le travail accompli pour parvenir à la rédaction du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique.

Nous en étions encore au stade du projet. Toutes les parties concernées ont effectué des concessions pour arriver à une proposition équilibrée, novatrice, empreinte de transparence et de dialogue permanent dans tous les domaines.

Ce projet est devenu réalité suite à la signature de l'autorité préfectorale fin juin 2018. Mais là ne s'arrête pas le travail sur le schéma, il faut maintenant le mettre en œuvre. C'est le deuxième volet qui s'ouvre et qui ne peut se faire qu'avec les responsables de territoire et les chasseurs.

Je ne parlerai que très peu du grand gibier car Fernand PATRIER, président de la commission grand gibier, vous détaillera le travail de cette commission.

Toutefois, quelques chiffres sont incontournables : il a été prélevé 5 617 sangliers soit 306 de plus que l'année précédente. Nous avons lancé un appel à tous les territoires pour prélever le maximum d'animaux, nous avons été entendus.

Le volume des dégâts en Charente est maîtrisé même si nous avons conscience que nos partenaires agriculteurs préféreraient récolter sur la totalité des surfaces cultivées plutôt que d'être indemnisés.

Ce point fait partie des enjeux du nouveau schéma avec la mise en place de comités locaux cynégétiques.

Au niveau des dégâts, à ce jour, nous avons un montant indemnisé de 167 365 € pour les dégâts de sanglier. Le maïs représente 72 % du total indemnisé.

Le montant des dégâts, pour une même surface, peut varier d'une année sur l'autre en fonction de l'augmentation des cours des denrées.

Cette année, les cours du maïs ont augmenté en moyenne de 25 %. Je le dis sincèrement, heureusement pour les agriculteurs car nous sommes des ruraux et nous connaissons le contexte socio-économique difficile de l'agriculture charentaise.

Nous pratiquons un loisir, les agriculteurs, un métier.

Chers amis, il y a des sangliers, mais heureusement qu'il y a aussi des chasseurs actifs sur le terrain, et c'est bien au niveau local, sur chaque sous-unité cynégétique, que les problèmes peuvent se régler au mieux.

Le deuxième sujet pour lequel nous fournissons un gros effort et qui est très important pour l'avenir, c'est le petit gibier.

Notre président vous a fait état de la réforme de la chasse.

Des opportunités nouvelles vont se faire jour au niveau de la qualité des territoires pour le petit gibier.

Gérard KUHN, président de la commission petit gibier, vous détaillera les projets que nous souhaitons mettre en œuvre. Nous avons déjà fait beaucoup en tant qu'association agréée au titre de la protection de l'environnement.

Au cours des 7 dernières années, beaucoup d'aménagements ont été réalisés en faveur de la biodiversité.

Cela représente un investissement de plus de 860 000 € dont 261 700 ont été financés par la région et 600 000 € investis par les chasseurs charentais pour cette biodiversité. L'éco-contribution nous permettra de faire encore plus.

Une majorité de nouveaux chasseurs souhaitent chasser prioritairement le petit gibier. Nous devons leur offrir un produit de qualité. Il y va de notre avenir pour maintenir le nombre de chasseurs.

Être responsable d'association de chasse aujourd'hui nécessite de s'occuper du grand gibier et des dégâts, bien sûr, mais aussi de la gestion des espèces de petit gibier, de la régulation des prédateurs et surtout de l'aménagement des territoires de chasse.

Nous avons conscience que c'est beaucoup demander à des bénévoles. La délégation n'est pas commune dans le milieu associatif, mais pour satisfaire les devoirs et objectifs que sont les nôtres, nous devons y penser.

Le troisième sujet dont je voulais vous entretenir est la sécurité.

Tout responsable digne de ce nom devrait avoir en tête ce sujet quand il organise une battue grand gibier.

Le nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique n'impose pas de nouvelles règles importantes. Nous sommes sur la reconduction de ce qui existait

déjà. L'effort financier de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente s'est poursuivi en vous fournissant des postes de tir surélevés et des panneaux homologués pour les voies départementales.

1 000 postes de tir et 1 300 panneaux de signalisation ont été vendus. Pour cette action, la remise de 50 % qui a été consentie sur le matériel représente une aide globale de 81 800 € pour les associations de chasse charentaises.

Comme moi, vous avez vu le déchaînement médiatique auquel nous avons assisté suite aux premiers accidents de chasse survenus en France.

Nous savons tous qu'un accident est un accident de trop et que dans tous les domaines, le risque zéro n'existe pas. Mais soyons conscients que nous vivons une époque où le moindre problème généré par la chasse donne lieu à des polémiques d'une rare intensité, voire d'une rare violence à notre égard.

Nous utilisons la nature pour notre loisir, comme d'autres.

C'est pourquoi, nous vous demandons de rappeler systématiquement avant chaque départ de battue les règles de sécurité, de prudence et de communication vis-à-vis des usagers de la nature.

Un autre sujet est inquiétant, c'est la radicalisation des végétariens et des antispécistes, qui voudraient que tous les consommateurs de viandes deviennent végétariens bon courage !!!!! Aujourd'hui, soyons prêts à découvrir des saccages de matériel, tels que miradors, locaux de chasse, troubles lors de battue, etc... De plus en plus de départements sont touchés.

Face à de telles situations une seule conduite : gardons notre calme, ne répondons pas aux provocations même si c'est difficile et prévenons immédiatement la gendarmerie.

Je vous parlais du maintien du nombre de chasseurs. Cette année, nous connaissons une diminution. Votre conseil d'administration a examiné tous les chiffres :

- 284 nouveaux chasseurs,
- 109 chasseurs ayant arrêté ont repris, sachant que 91 % d'entre eux souhaitent renouveler pour la saison 2019/2020.

Si nous n'avions pas le permis à 0 € et l'aide aux abandonnistes, la chute aurait été bien plus importante, c'est pourquoi, à l'unanimité de ses membres, le conseil d'administration a souhaité maintenir ces deux actions.

Le sujet suivant fait aussi partie, malheureusement de notre quotidien.

Il s'agit des problèmes sanitaires avec en premier lieu la tuberculose bovine. Vous savez tous que nous sommes, pour la moitié sud du département, en vigilance maximum.

Sachez que nos personnels consacrent 500 heures chaque année pour soutenir l'action de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. Ce temps de travail se répartit dans deux domaines principaux : l'organisation de réunions avec la distribution des kits de prélèvement et la gestion des viscères. Petit à petit, nous continuons la couverture du département.

Dans ce domaine c'est l'enlèvement de ces viscères qui représente le coût le plus élevé.

C'est pour cela que la participation, de toutes les communes ou communautés de communes, serait la bienvenue et appuierait la reconnaissance du monde rural

Je remercie les municipalités, qui, à nos côtés, se sont engagées pour ce financement. Je regrette toutefois que l'appel lancé auprès d'autres partenaires n'ait pas retenue l'adhésion à la hauteur de l'enjeu

Là encore, tout repose sur les seules finances des chasseurs, mais un jour, nous atteindrons nos limites.

Chers amis, le temps nous est compté, je vais laisser la parole à mes collègues

Merci à vous toutes et tous, responsables de territoires de votre investissement, merci aux services de l'état avec lesquels nous faisons un travail remarquable, merci au monde agricole avec lequel nous devons travailler sur la biodiversité.

Eux, comme nous, avons besoin de nous repositionner au sein de la société.

Merci